Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260303-DEC42026-DE

# Département du Morbihan
## Arrondissement de LORIENT
## Commune de CAUDAN

*AG/FG*
*N° 04/2026*

**DECISION RELATIVE A L'APPROBATION D'UN MARCHE RELATIF A L'EXTENSION DE VOIRIE DE L'IME DE KERGADAUD**

- VU l'article L.2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire,
- VU la proposition présentée,
- VU le budget communal et l'imputation des crédits correspondants,

## D E C I D E :

**Article 1er**

Il est décidé de souscrire un marché de travaux relatif aux travaux d'extension de voirie de l'IME de Kergadaud avec la société EUROVIA basée à Kervignac pour un montant de 47 330.60 € HT.

**Article 2**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à 35 jours ouvrés.

**Article 3**

Monsieur le Directeur Général des Services de la commune de CAUDAN et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à CAUDAN, le 3 mars 2026

MAIRIE DE CAUDAN (Morbihan)

Le Maire,

FABRICE VÉLY